

*De tous les objectifs possibles, un seul est resté strictement étranger aux préoccupations des anthologistes : celui de constituer un éventail complet des auteurs, des écoles et des styles. Or cet objectif, à peu de chose près, a été atteint, et si ce fut sans le vouloir, ce ne fut sans doute pas par hasard : toutes les tendances du fantastique ont produit de grands textes en inventant des variations nouvelles sur les thèmes canoniques. Le dictionnaire des auteurs placé en fin de volume permettra à ceux qui le désirent de compléter leur information sur ce point.*

*Un mot encore pour dire que les anthologistes, à force de nuits de lecture passées ensemble entre des piles de livres qui s'édifiaient et s'écroulaient presque aussi vite que des empires, ont fini par réinventer la division du travail, comme avant eux l'aveugle et le paralytique. L'essentiel, c'est-à-dire le choix des nouvelles, la division en thèmes, l'articulation à l'intérieur de chaque volume, a été trouvé en commun; Jacques Goimard a rédigé l'introduction générale, les préfaces et les notices; Roland Stragliati a écrit le dictionnaire des auteurs et les bibliographies qui s'y rattachent.*

*Et maintenant, bon voyage au pays de l'imaginaire!*

## PRÉFACE

LES THÈMES DU RÊVE  
ET  
DU CAUCHEMAR

A première vue, le rêve est un thème fantastique tout à fait à part. D'abord, ce n'est pas seulement — ni même essentiellement — un thème fantastique : de tout temps, la littérature sous toutes ses formes a fait grande consommation de rêves. Ensuite, nous savons tous par expérience intime que le rêve existe, ce qui le distingue radicalement de ces créatures... de rêve que sont les fantômes, les vampires, les démons et les monstres. Mieux : le rêve n'est pas un personnage mais un acte, il n'est pas situé dans l'espace mais dans le temps<sup>1</sup>. Il y a complémentarité et le rêve est facile à croiser avec d'autres thèmes, ainsi qu'on le verra dans ce volume.

Mais quand on y regarde de plus près, les choses ne sont pas si simples. Dans les récits fantastiques, le héros de l'histoire est bel et bien envahi, possédé, envoûté par le rêve comme il est envahi, possédé, envoûté par les visiteurs surnaturels du folklore nocturne; acte ou personnage, qu'importe au fond, puisque la fonction ne change pas. Peut-être même est-ce précisément là ce qui

1. Avec des nuances, qui comme toujours apparaissent en pleine lumière chez ces poètes nés que sont les anciens Grecs : dans *Homère*, le songe est un être ailé qui apparaît au chevet du dormeur; pour Lucien, il existe une Ile des Rêves aux contours imprécis, comme les rêves eux-mêmes.

~~Étudie~~ les rêves fantastiques des autres rêves littéraires.

Pour mieux saisir les choses, il n'est pas mauvais de faire un détour par les mots. Nous n'employons plus guère le mot *songe*, dont l'original latin est apparenté au mot qui, dans la même langue, veut dire *sommeil*. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la langue parlée n'utilise plus que *rêver*, venu du vieux français *esver*; on a proposé de le rattacher au latin *exvagus*, *vagus*, d'où nous avons également tiré *vagabondage*, *divagation*, *extravagance*. On songe au *fou* qui, étymologiquement, est le *ballon* qui tourne et virevolte en tous sens sans pouvoir s'arrêter. Retenons-en qu'ici l'étymologie en dit long sur l'idéologie de nos ancêtres, assez défavorable au rêve et à la folie; et surtout que le rêve, indissolublement lié à l'expérience du sommeil quand il s'appelle *songe*, apparaît beaucoup moins spécialisé maintenant qu'il est désigné par un mot qui, en ancien français, a d'abord signifié *délirer* et *réfléchir*.

Le rêve est-il ou non une expérience spécifique? Le problème ne se pose pas seulement au niveau des mots, mais aussi au niveau des choses. On a rapproché le rêve de la rêverie et des états hypnoïdes obtenus par la drogue, où la conscience du monde extérieur est partiellement effacée ou travestie; du somnambulisme et de l'hypnose, où elle est totalement abolie; de la folie, où la notion même de conscience perd toute signification: « Le plus sage des hommes veut-il connaître la folie, qu'il réfléchisse sur la marche de ses idées pendant ses rêves <sup>1</sup>. » Pourtant, l'activité cérébrale dans ces différents cas est très éloignée de celle du dormeur, comme l'a prouvé l'usage de l'électroencéphalogramme; une activité motrice reste même possible, aussi bien dans le somnambulisme et l'hypnose — où elle obéit aux suggestions de l'hypnotiseur — que dans le délire du psychotique — où elle réagit aux hallucinations beaucoup

1. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. « Folie ».

plus qu'aux perceptions. Le rêve appartient à un vaste ensemble de comportements où l'imagination créatrice l'emporte sur l'attention au réel; mais il y occupe une place tout à fait particulière.

En un sens, Aristote a déjà tout dit sur le rêve en le définissant comme « l'activité mentale durant le sommeil ». Mais les progrès récents de la physiologie ont permis de distinguer plusieurs stades (assoupissement, sommeil léger, sommeil profond, sommeil paradoxal) qui se succèdent toujours dans le même ordre, en moyenne quatre fois par nuit. L'attention des chercheurs a été particulièrement attirée sur le sommeil paradoxal, ainsi nommé parce qu'il ressemble à la fois au sommeil profond et à l'état de veille: au premier parce que l'atonie musculaire est complète et que le dormeur est particulièrement difficile à réveiller par un signal sonore; au second parce que l'électroencéphalogramme ressemble à celui de l'homme éveillé et que les globes oculaires exécutent des mouvements rapides comme si le dormeur suivait les phases d'un spectacle. Le sommeil paradoxal est très développé dans la petite enfance et au cours de l'apprentissage, très réduit chez le psychotique et le retardé mental; un sujet normal privé de ce type de sommeil n'en meurt pas, mais devient boulimique, irritable et sexuellement très réceptif. Quand on réveille expérimentalement des sujets endormis, certains déclarent qu'ils étaient en train de rêver; dans la plupart des cas, ils passaient par une phase de sommeil paradoxal; quelquefois même, on a pu constater que la direction des mouvements oculaires était liée au contenu du rêve.

On en a d'abord déduit que le rêve est indissolublement lié à ce stade particulier; il semble aujourd'hui qu'il n'en est rien. La consommation d'oxygène du cerveau ne diminue pas pendant le sommeil (sauf le sommeil comateux), ce qui veut dire que son activité reste constante et que Breton avait sans doute raison de dire que « selon toute apparence le rêve est confi-

si l'on en garde un souvenir plus net après le sommeil paradoxal, c'est qu'au cours de ce stade les centres de la mémoire sont plus actifs. Reste qu'ils ne le sont jamais beaucoup et que nous oublions la plupart de nos rêves; ceux qui nous restent en mémoire ont probablement eu lieu à la fin de la nuit. Une personne sur dix a tout oublié et croit qu'elle ne rêve pas; pourtant, comme le notait déjà Kant, « on peut admettre qu'aucun sommeil ne peut exister sans rêve, et que celui qui pense n'avoir pas rêvé a oublié son rêve<sup>2</sup> ».

La vraie différence entre les stades du sommeil est peut-être dans la nature de l'activité onirique. L'assoupissement est l'âge d'or des images « hypnagogiques »; le sommeil léger se caractériserait par des rêves proches de la pensée vigile; les rêves très anxieux — les cauchemars —, comme les crises épileptiques nocturnes, surviennent de préférence dans le sommeil le plus profond, et si d'aventure ils se déclenchent au cours du sommeil paradoxal, ils sont toujours beaucoup moins angoissés; des comportements typiquement enfantins comme le noctambulisme et l'énurésie ne sont jamais attestés au cours du sommeil paradoxal. Mais cette typologie reste largement conjecturale, et au demeurant les rêves dont nous nous souvenons sont presque toujours ceux du sommeil paradoxal; or ce sont bien ces rêves-là qui sont la matière de l'écrivain et particulièrement de l'écrivain fantastique. Liés au réveil, ils forment transition avec la rêverie, et l'on évoque Aragon : « Il se fait comme ça, entre les rêves et la conscience éveillée, des échanges mal définis : une sorte d'osmose peut-être, on ne reconnaît pas que cette pensée vient du rêve (...) elle a traversé la membrane<sup>3</sup>. »

Jusqu'ici nous avons considéré le dormeur de l'extérieur. Avec Aragon, nous abordons l'expérience intime

1. *Manifeste du surréalisme*, p. 20.
2. *Le Confit des Facultés*.
3. *Les Beaux Quartiers*, II, 35.

du rêve, qui est par essence mystérieuse et incommunicable — donc fantastique. Aucun moyen de convertir cette expérience en connaissance : « Le rêve, observait Valéry, est une hypothèse, puisque nous ne le connaissons jamais que par le souvenir, mais ce souvenir est nécessairement une fabrication. Nous construisons, nous redessinons notre rêve; nous nous l'exprimons, nous lui donnons un sens; il devient *narrable*<sup>1</sup>. » Il faudrait y retourner pour voir, mais convenons avec Sartre que « nul ne peut pénétrer dans l'univers des rêves, si ce n'est en dormant<sup>2</sup> ». Bref, le rêve appartient à un autre univers, sans limites, sans structures et comme fluide : « Le rêve est l'aquarium de la nuit », dit Hugo<sup>3</sup>; et Schéhadé : « Celui qui rêve se mélange à l'air<sup>4</sup>. »

Tout songe est d'abord un recueil d'images, un spectacle où le rêveur est un homme-orchestre, à la fois auteur et spectateur : « Le rêve est une construction de l'intelligence à laquelle le constructeur assiste sans savoir comment cela va finir<sup>5</sup>. » Il s'est bâti un cosmos privé, quitte à s'y retrouver seul : « Les éveillés ont un même monde, qui leur est commun, mais le dormeur le quitte pour retrouver son monde à lui<sup>6</sup>. » Du coup, l'apparente variété du songe ne recouvre que monotonie : « Le rêve est le semblable qui renvoie éternellement au semblable<sup>7</sup>. » Peut-être même son anarchie n'est-elle qu'une forme extrême de l'esclavage : « Un homme qui rêve est pris dans le groupe des transformations de son rêve, et il n'en peut sortir que par l'intervention d'un fait étranger et extérieur au monde du rêve<sup>8</sup>. » Finalement, tout songe est cauchemar — à

1. *Œuvres* (Bibliothèque de la Pléiade), t. I, p. 881.
2. *Situations*, I, 133.
3. *Les Travailleurs de la mer*, I, 1, 8.
4. *Les Poésies*.
5. Cesare Pavese, *Le Métier de vivre*.
6. *Héraclite*, fragment 89 d.
7. Maurice Blanchot, *L'Espace littéraire*.
8. Paul Valéry, *Œuvres* (Bibliothèque de la Pléiade), I, p. 813.

Le rêveur n'exprime sa liberté par une dose (infinitésimale) de doute, ce qui est naturellement la position de Sartre : « Le rêve ne se donne point (...) comme l'appréhension de la réalité. (...) Il est vécu comme fiction. (...) Seulement, c'est une fiction envoûtante <sup>1</sup>. » Subtile distinction — si subtile que son auteur lui-même ne parvient pas à s'y tenir, et énonce ailleurs une thèse beaucoup plus prudente : « Il est possible que, dans le rêve, je m'imagine que je perçois; mais ce qui est certain, c'est que, lorsque je veille, je ne puis pas douter que je perçoive <sup>2</sup>. » Idée que Taine avait déjà exprimée, de façon un tant soit peu provocatrice, dans son célèbre apophtegme : « La perception extérieure est une hallucination vraie <sup>3</sup>. »

Somme toute, la phénoménologie du rêve est passablement décevante, et nous ne l'avons évoquée qu'en raison de sa description serrée d'une expérience intime et finalement de son caractère proprement fantastique; on verra du reste, en lisant les textes de ce recueil, que parfois les romanciers, pour parler du rêve, se font plus philosophes que les philosophes. Mais la grande question, c'est le *pourquoi* et non le *comment* du rêve.

On sait, sur ce point, que les conceptions de Freud, exprimées dans *l'Interprétation des rêves* (1900), ont fait basculer toute la pensée occidentale. Non qu'elles fussent nouvelles : elles avaient déjà été exprimées avant lui et notamment par Platon, dans un passage où il évoquait les désirs « qui s'éveillent pendant le sommeil, (...) quand la partie de l'âme qui est raisonnable, douce et faite pour commander à l'autre est endormie, et que la partie bestiale, et sauvage (...) se démène et, repoussant le sommeil, cherche à se donner carrière et à satisfaire ses appétits. (...) Dans cet état, elle ose tout, comme

1. *L'Imaginaire*, p. 225.

2. *Ibid.*, p. 206. C'est nous qui soulignons.

3. *De l'intelligence*, 2<sup>e</sup> partie, t. I, I, 3.

si elle était détachée et débarrassée de toute pudeur et de toute raison; elle n'hésite pas à entreprendre (croit-elle) de faire l'amour avec sa mère ou tout autre, quel qu'il soit, homme, dieu, animal; il n'est ni meurtre dont elle ne se souille, ni aliment dont elle s'abstienne; bref, il n'est pas de folie ni d'impudeur qu'elle s'interdise <sup>1</sup>. » La seule chance du dormeur est dans la stratégie qu'il a pu suivre à l'état de veille, « lorsqu'il a évité d'affamer comme de rassasier le désir, pour que celui-ci dorme et ne vienne pas troubler, de ses joies ou de ses tristesses, le principe meilleur <sup>2</sup>. » Conclusion : « Il y a en chacun de nous une espèce de désirs terribles, sauvages et sans loi, même chez les quelques-uns d'entre nous qui paraissent tout à fait réglés, et c'est ce qui devient tout à fait clair quand on considère les rêves <sup>3</sup>. »

Rêver pour assouvir un désir : le grand mot est lâché. Encore faut-il interpréter : le mot même de *rêve*, en français, implique la rêverie diurne, le songe bleu, et il est trop tentant ici encore de reconstruire, d'appliquer à la nuit une expérience faite à la clarté du jour. Chez beaucoup de poètes, les étoiles servent de médiatrices entre le soleil et l'obscurité; ainsi Hölderlin : « Voici la Nuit, la rêveuse éperdue, avec son cortège au complet d'étoiles <sup>4</sup>. » Ou Hugo : « Donc, je marche vivant dans mon rêve étoilé <sup>5</sup>. » Et encore Eluard : « Un rêve sans étoiles est un rêve oublié <sup>6</sup>. »

Cette imagerie dérive en droite ligne de la sagesse des nations : « Faites de beaux rêves! » se souhaite-t-on; et au réveil : « Ce n'était qu'un rêve! » Encore un truisme

1. *République*, IX, 1, 571 c-d (d'après la traduction Chambry).

2. *Ibid.*, 571 e (d'après la traduction Bastien).

3. *Ibid.*, 572 b.

4. *La Nuit*.

5. *Ruy Blas*, III, 4.

6. *152 proverbes mis au goût du jour*, n° 142.

que les poètes ont généreusement cultivé; nous nous contenterons ici d'une citation de Michaux :

Tristesse du réveil!

Il s'agit de redescendre, de s'humilier.

L'homme retrouve sa défaite : le quotidien <sup>1</sup>.

Au contraire, comme le dit un poète mexicain, « celui qui dort est un Dieu <sup>2</sup> ».

Face à cette idéalisation, Freud a fortement souligné que, dans le rêve, le désir est travesti et s'exprime d'une manière souvent incompréhensible, à travers — par exemple — l'angoisse très forte vécue dans le cauchemar. En outre, il y a des désirs variés, mais les plus importants et les mieux camouflés (donc les plus difficiles à reconnaître dans le rêve) viennent de ce que Platon appelle « la partie bestiale », ce qui explique au moins en partie la facilité avec laquelle nous faisons le silence en nous à leur sujet. Enfin il ne faut pas confondre le désir et le bonheur, et sur ce point Freud a des précurseurs fameux, tel Dante évoquant « celui qui voit en rêve son malheur, et qui en rêvant désire rêver, en sorte qu'il désire ce qui est comme si cela n'était pas <sup>3</sup> ». Rien ne peut apaiser un tel désir, non plus que celui — autrement simple — de Rousseau : « Quand mes rêves se seraient tournés en réalité, ils ne m'auraient pas suffi : j'aurais imaginé, désiré, rêvé encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élanement de cœur vers une autre sorte de jouissance <sup>4</sup>. » Ainsi la satisfaction d'un désir n'est pas liée à l'assouvissement d'un besoin mais à la reproduction hallucinatoire des perceptions liées dans un passé lointain à cet assouvissement; ma vocation n'est

1. *Plume*, « L'Insoumis ».

2. Amado Nervo, *L'Etang aux lotus*.

3. *L'Enfer*, XXX.

4. *Troisième lettre à M. de Malesherbes*.

plus de manger mais de rêver que je mange, et en dernière analyse de me douter que je rêve.

Somme toute, le rêve n'a rien d'une nuit étoilée et l'on comprend mieux qu'il soit si vite oublié, même au sortir du sommeil paradoxal. Il fait partie de ces « hallucinations dangereuses » qu'évoque Lautréamont <sup>1</sup> et la plupart des sociétés ont cherché à le circonscrire. Ne pouvant nier la vérité du rêve, elles la cherchent là où elle n'est pas et lui accordent le plus souvent le pouvoir d'annoncer l'avenir ou même de le causer. Ce n'est pas tout à fait faux : Aristote observait déjà que souvent nos rêves mettent en scène des personnages dont nous connaissons les motivations et nous aident à nous formuler à nous-mêmes les objectifs de nos actes futurs. Mais ce n'est pas leur fonction essentielle, puisqu'à la limite l'hallucination se suffit à elle-même. En outre, la plupart des techniques divinatoires reposent sur des codes extrêmement précis et la diversité des rêves a toujours interdit de construire des « clefs des songes » vraiment rigoureuses, même en surface. Les *Onirocritiques* composés au II<sup>e</sup> siècle par Artémidore d'Ephèse (également connu sous le nom d'Artémidore de Daldis), et qui résument tout le savoir antique en ce domaine, donnent maints exemples de la nécessaire ambiguïté du genre. Celui-ci, entre autres : un malade demande à Zeus, au cours d'un rêve, s'il guérira; Zeus répond oui et le malade meurt; il est vrai que Zeus, en disant oui, regardait la terre, demeure des morts.

Par-delà cette croyance universellement acceptée, il n'est pas difficile de retrouver trace de deux conceptions du statut social du rêve. La plus ancienne se méfie de la vie onirique et la refoule dans les marges du cosmos. Ainsi la religion grecque associe les songes, la nuit où ils se produisent, la terre dont les entrailles sont plongées dans l'obscurité et dont les cimetières sont le séjour des morts; comme « le sommeil est le frère jumeau de

1. *Chants de Maldoror*, I.

la mort<sup>1</sup>», la boucle est bouclée et la *Théogonie* énonce que la Nuit a enfanté à la fois la Mort, le Sommeil et les Songes. Chez la plupart des auteurs, le pays où vivent les rêves est proche des Enfers, loin du centre du monde où vit l'humanité<sup>2</sup>; selon l'*Odyssee*, les rêves confus et fallacieux sortent par la porte d'ivoire, tandis que les rêves clairs et véridiques sortent par la porte de corne<sup>3</sup>. Mais comment le rêveur les distinguera-t-il? Ces envoyés de la nuit sont *toujours* fallacieux par cela même qu'ils le sont *quelquefois*.

Une conception plus positive des rêves apparaît chez les orphiques et les pythagoriciens, pour qui l'âme libérée du corps peut parler aux dieux pendant le sommeil; Pindare la résume en écrivant que l'âme divine dort quand nous sommes éveillés, mais s'éveille pendant notre sommeil et porte des jugements corrects en rêve<sup>4</sup>. Chose remarquable : les rationalistes ne sont pas éloignés de ce point de vue spiritualiste, et Hippocrate affirme que l'âme perçoit l'état de santé du rêveur et le reflète dans son rêve, permettant au médecin de guérir le mal par l'oniromancie. Les deux courants — religieux et scientifique — ont ceci de commun qu'ils développent l'usage des interprétations allégoriques sans lesquelles ils aboutiraient l'un et l'autre à une impasse. Au bout de leur trajectoire, il y avait Artémidore.

Mais si l'on voit les choses de plus haut, la première conception (qui endigue les rêves) et la deuxième (qui les idéalise) se ressemblent sur un point : elles définissent la place du rêve dans la société. En cela, l'Antiquité est plus proche des peuples sauvages que notre civilisation actuelle, qui... rêve d'un monde sans rêves.

1. *Iliade*, XIV, 231.

2. Voir sur ce point Angelo Brelich, « Le rôle des rêves dans la conception religieuse du monde en Grèce », in R. Caillois et G.G. von Grunbaum, *Le Rêve et les Sociétés humaines*, Paris, Gallimard, 1967.

3. XIX, 560 sqq.

4. Fragment 131.

La littérature fantastique porte témoignage sur ce qui est au moins une contradiction et peut-être une impasse. D'un côté, elle a puisé dans tous les folklores ces traditions relatives à la vérité du rêve dont l'importance vient de nous apparaître à l'examen des sociétés antiques. Beaucoup pensent avec Hugo que « le songe (...) n'est autre chose que l'approche d'une réalité invisible<sup>1</sup> » ou avec Nerval que « le rêve est une seconde vie<sup>2</sup> ». Le rêve est systématiquement authentifié, soit que l'avenir le réalise, soit que le présent lui-même prouve que la scène rêvée a bel et bien été vécue au cours du sommeil (chez Eekhoud) ou antérieurement (cher Tourgueniev) et parfois vécue parce qu'elle a été rêvée, comme c'est le cas avec ce pouvoir extraordinaire d'engendrer les objets que les parapsychologues appellent la télurgie; si la réalité n'apporte pas de signes assez convaincants, l'authentification est assurée par la multiplication des rêves chez un seul rêveur (rêves à répétition, à suite ou à transformations comme on en trouvera beaucoup dans ce volume) ou éventuellement chez plusieurs rêveurs qui se rencontrent dans leur songe (comme il arrive chez Maugham et chez Pirandello dans le présent recueil). La plupart des récits fantastiques reposent en dernière analyse sur l'affirmation — plus ou moins déguisée, mais d'autant plus forte bien souvent qu'elle est déguisée — des pouvoirs du rêve.

Mais le doute depuis longtemps jeté sur ces pouvoirs n'a cessé de prospérer et d'embellir : « songe, mensonge », dit un jeu de mots traditionnel en France, dont on a fait grand usage depuis quelque trois siècles. Or nous savons bien que « nous sommes faits de la même étoffe que les songes<sup>3</sup> » et il est tentant d'en conclure que nous ne sommes que des mensonges, comme le fait

1. *Les Travailleurs de la mer*, I, 1, 8.

2. *Aurélia*, I, 1.

3. Shakespeare, *La Tempête*, I, 2.

d'ailleurs Papini dans ce volume; Pindare allait plus loin encore en proclamant que « l'homme est le rêve d'une ombre<sup>1</sup> », ce qui lançait le thème des rêves-gigognes maintes fois exploité depuis. Il est dangereux de renier les songes : nous démontrons qu'ils ne sont rien et il en résulte que nous ne sommes rien, et que notre univers n'est rien lui non plus : « J'étais effrayé pourtant de penser que ce rêve avait eu la netteté de la connaissance. La connaissance aurait-elle, réciproquement, l'irréalité du rêve<sup>2</sup>? »

Autrefois cet argument a servi à justifier l'au-delà : « La vie n'est elle-même qu'un songe, sur lequel les autres sont entés, et dont nous nous éveillons à la mort<sup>3</sup>. » De plus en plus, il se retourne contre ses inventeurs et sert à justifier le rêve, ou plutôt ce que Nerval appelle « l'épanchement du rêve dans la vie réelle<sup>4</sup> ». Des écrivains notent leurs rêves, considéré comme un matériel poétique à l'état brut<sup>5</sup>, et vont jusqu'à les provoquer par l'alcool ou par la drogue, comme le font ici Lorrain et Leiber; un poète aussi prémédité que Saint-John Perse met toute la valeur du rêve dans sa spontanéité : « Terre arable du songe! Qui parle de bâtir<sup>6</sup>? »

Ici le fantastique devient très malaisé à distinguer de la poésie.

Cela repose le problème, déjà évoqué plus haut, des rapports entre les rêves fantastiques et les autres rêves littéraires. En un sens, tous les rêves sont fantastiques (comme le montrent l'approche phénoménologique et l'approche psychanalytique) et toute la littérature est de l'ordre du rêve : on a pu dire que « le poète est (...)

1. VIII<sup>e</sup> Pythique, 95.

2. M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. X, p. 157.

3. Pascal, *Pensées*, VII, 434.

4. *Aurélia*, I, 3.

5. R. Caillois, *Le Rêve et les Sociétés humaines*, Paris, Gallimard, 1967, p. 39.

6. *Anabase*, X.

celui qui, dans l'extrême veille, harponne un équivalent du rêve<sup>1</sup> ». Plus précisément, Nerval pose l'équivalence entre le mot poétique et l'image onirique : « Il y a des années de rêves, de projets, d'angoisse qui voudraient se presser dans une phrase, dans un mot<sup>2</sup>. » Mais cette équivalence n'est pas toujours reconnue comme telle : d'innombrables rêves littéraires servent avant tout à faire avancer l'action (tels les songes de Darius, de Calpurnia, de Pauline, d'Athalie) ou à faire passer les idées de l'auteur (tels le mythe d'Er dans la *République* de Platon et le songe de Scipion dans la *République* de Cicéron); même ceux qui ont le plus l'air d'exprimer leur lyrisme et leur fantaisie — Jean-Paul et beaucoup d'autres romantiques — ne nous livrent que des fictions diurnes où les artifices rhétoriques ont la plus grande part. Mais si le récit relate un rêve authentique transcrit par l'auteur avec un maximum de fidélité, il est presque inévitable qu'il « rende un son » fantastique, même s'il est en marge du genre : tel est le cas, dans notre volume, pour les récits de Nerval et d'Asselineau. On pourrait dire, parodiant Homère, que le rêve et le fantastique sont frères jumeaux.

1. Pierre Jean Jouve, *En miroir*.

2. *Lettres à Jenny Colon*.